

Liminaire
CTL du mercredi 02 décembre 2020

Madame La Présidente,

Depuis des mois, le gouvernement et la Direction Générale utilisent plusieurs subterfuges pour nous vendre au mieux leur NRP, tous ayant un point commun : la manipulation dans la communication, qu'elle soit interne ou externe. La démétropolisation, désormais dénommée « relocalisation », alors qu'il s'agit en réalité de « délocalisation », en devient un aspect central.

Le premier et principal subterfuge est de laisser croire à la prise en compte des besoins locaux et des aspirations des agent(e)s : la démétropolisation serait ainsi la réponse gouvernementale à la revendication d'une plus grande proximité des services publics portée par les Gilets Jaunes. Mais les services délocalisés ne répondent en rien aux besoins de la population locale. Quant au besoin des agent(e)s *[aspirant] à travailler en dehors des grands centres urbains où la vie est chère et les transports sont longs et fatigants, le nombre d'agents qui suivront la mission dira si l'aspiration est si forte que ça...*

Le deuxième subterfuge relève du vocabulaire utilisé pour mieux « faire comprendre » aux usagers, aux élus locaux et évidemment aux agents en quoi ce projet est bon pour eux. Le terme « démétropolisation » a été choisi à dessein ; d'abord pour opposer les territoires urbains et ruraux ou péri-urbains. Il sous-entend ensuite que les usagères et les usagers des métropoles auraient moins besoin de services publics de proximité que les autres. Ils parlent aussi de « relocalisation » comme si ces missions et/ou services avaient déjà été implantées dans les communes choisies.

L'utilisation de ce vocabulaire n'est évidemment pas neutre de leur part, il participe à l'acceptation du plus grand nombre à leur projet mortifère.

Le troisième subterfuge est de laisser croire que la venue d'une poignée de fonctionnaires et de leurs familles « revitalisera » les territoires en

participant au développement de l'économie locale et en confortant les services publics existants tels que les écoles. Nous parlons de moins 0,1 % de la population, en one-shot, et sans autre mesure.

Mais heureusement , le vaccin arrive, il est là , 100 000 doses ont été commandées pour les agents de la DGFIP, nous allons tous être sauvés de la NRPtite . Il est efficace à 100 % sur les symptômes, de nombreux cadres A++ l'ont testé et il fonctionne, car même en surnombre, ces cadres restent sur leur chaise . Il était temps car vos agents se plaignaient tous de stress , d'anxiété , et d'une visibilité sur leur avenir des plus opaques. Nos collègues de Saugues, de Cayres , d'Auzon-Ste Florine du Monastier et de Craponne doivent être les premiers vaccinés car leur situation est précaire , il vous reste un peu plus de temps pour les autres.

LE NRP , sachez le, est aussi la Nouvelle Revue de Psychanalyse , et des articles , ils pourront en écrire sur la DGFIP. Entre des agents baladés de sites en sites, de sièges en sièges , des élus qui ne sauront plus qui gèrent leurs collectivités et des contribuables qui devront aller sur Internet pour leurs questions . Bref, crises de nerfs et prises de tête en puissance .

A l'ordre du jour aussi ce mercredi, les temps partiels en Haute Loire . 76 agents de la DDFIP 43 exercent à temps partiel et il semblerait que la Direction veuille gérer la pénurie des forces de travail en incitant les agents à repasser à temps plein. Les agents ne sont en aucun cas la cause des suppressions d'emplois aux Finances Publiques et ce mode de calcul de la part de la Direction nous apparaît improbable. C'est pourquoi en séance aujourd'hui, nous voudrions connaître votre cadre sur cette gestion des temps partiels.